



Groupe de travail Égalité professionnelle femmes/hommes du 7 octobre 2025 – Fonction publique

Déclaration des organisations syndicales CGT – FSU - Solidaires

Nous, organisations syndicales représentatives CGT, FSU, Solidaires, tenons aujourd'hui à rappeler avec force que les politiques d'austérité auxquelles les gouvernements successifs refusent de renoncer ne sont pas neutres : elles frappent plus durement les femmes, agentes comme usagères des services publics. Le 18 septembre comme le 2 octobre, des milliers de fonctionnaires et contractuel.les de la Fonction publique se sont mobilisé.es contre un budget injuste et dangereux.

Derrière les chiffres comptables, ce sont des vies et des droits que vous attaquez. Et ce sont d'abord les femmes, 63 % des effectifs de la fonction publique et premières usagères des services publics, qui en subissent plus lourdement encore les conséquences.

Dans ce contexte d'obstination à mener des politiques budgétaires de casse des services publics, dans celui où vous opposez une fin de non-recevoir à nos demandes d'abrogation de la décote salariale en cas de CMO – particulièrement scandaleuse pour les femmes enceintes, et face à la vacuité de l'ordre du jour de ce groupe de travail, qui illustre d'ailleurs le manque de rigueur et de sérieux avec lequel est traitée la question de l'égalité professionnelle femmes/hommes dans la fonction publique, nous réaffirmons qu'il est urgent d'apporter des réponses concrètes sur plusieurs sujets essentiels.

Comment faire vivre l'égalité Femmes/hommes avec des services publics dégradés ?

Vous le savez, nous vous le répétons et notre dernière tribune intersyndicale

« l'austérité est sexiste » l'a rappelé, quand le gouvernement supprime des postes, gèle les salaires, ferme des services de proximité, réduit le financement des collectivités territoriales et de fait les crédits alloués aux politiques d'action sociale, ce sont les femmes qui en payent le plus lourd tribut et deux fois :

- comme agentes d'abord, majoritaires dans des métiers précaires, très féminisés et dévalorisés du point de vue des salaires et des perspectives de carrière : santé, éducation, social, culture, soin...
- comme usagères ensuite : en assumant plus de tâches domestiques et familiales aggravées par la disparition de structures essentielles : Ecoles, maternités, crèches, services de soin, accompagnement scolaire....

Chaque service supprimé ou dégradé, c'est plus de charges, une aggravation des conditions de travail, c'est moins de droits et une autonomie économique réduite pour les femmes.

Nous ne sommes pas coupables ni d'être malade ni d'être enceinte : quelle réponse officielle à notre lettre ouverte ?

Faire payer aux agents et aux agentes une décote salariale de 10 % en cas d'arrêt maladie ordinaire relève d'une violence économique grave que l'on pensait d'un autre temps. Et faire payer aux femmes leur grossesse est, en plus, une violence sexiste contraire au droit français et européen. Derrière cette mesure anti sociale que vous présentez comme neutre, ce sont encore les agentes qui en porteront le poids invisible. Engager des groupes de travail dans la fonction publique sans remédier à minima à cette discrimination relève d'une véritable hypocrisie dont nous ne sommes pas dupes.

Quelles réponses pour enrayer une autre machine à produire des inégalités : le gel et les coupes dans les aides sociales ?

Les gels et coupes dans les aides sociales touchent majoritairement les femmes :

- 94 % des familles monoparentales bénéficiaires du RSA ont une femme à leur tête ;
- 61 % des allocataires du minimum vieillesse sont des femmes, conséquence de carrières hachées et sous-payées ;
- les franchises médicales accrues et le manque de moyens pour l'AME pèsent plus fortement sur elles, souvent responsables de la santé de toute la famille.

Avec des services publics dégradés – en particulier ceux des collectivités territoriales : quelles solutions proposez-vous pour que la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail comme ailleurs ne soit pas un combat sacrifié ?

La réduction des dotations aux collectivités, aux services publics de la santé, du social, de la petite enfance, du médico-social, de l'Etat et aux associations, aucunement remise en cause malgré le constat accablant mis en lumière par « la fondation des femmes » fragilise la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Moins de moyens pour les associations, moins de prévention, moins de places d'hébergement : c'est une mise en danger directe des femmes victimes de VSS.

Nous vous rappelons donc ici solennellement les constats partagés par les personnels que nous représentons et au-delà par un grand nombre d'usagers et d'usagers des services publics :

Les réductions budgétaires sont une violence sexiste. Les économies budgétaires sur le dos des services publics aggravent les inégalités mais aussi nourrissent le désespoir social sur lequel prospèrent les idées d'extrême-droite si dangereuses pour la cohésion sociale et la vie globale des femmes.

Nous réaffirmons solennellement : l'égalité entre les femmes et les hommes nécessite des moyens.

Elle exige un changement radical de cap budgétaire pour permettre :

- La revalorisation du point d'indice, des grilles salariales et des pensions.
- La reconnaissance de la pénibilité via la catégorie active
- Le rétablissement de la bonification pour enfants dans le calcul de la pension des agentes
- Des revalorisations de carrières et des moyens pour lutter contre la précarité.
- La reconnaissance des qualifications des professions à prédominance féminine
- Des créations des postes dans tous nos métiers pour répondre aux besoins qui explosent
- Des mesures concrètes pour une véritable prise en charge de la santé des femmes
- Des mesures de protection renforcée contre les violences sexistes et sexuelles

Parce que la Fonction Publique est un pilier de l'égalité, les négociations sur un nouvel accord « égalité femmes/hommes » ne doivent pas être instrumentalisées juste pour servir de faire valoir aux discours politiques. Ils doivent s'engager sur la base d'une volonté politique réelle, dans le cadre d'une démarche intégrée et adossé à des moyens dédiés.

Pour terminer, il nous semble difficile voire inenvisageable de tenir le calendrier des réunions de négociation sans ministre de la Fonction publique dont la présence est nécessaire pour répondre sur les arbitrages politiques.

Particulièrement mobilisé.es en septembre et encore récemment le 2 octobre derniers, les agent.es publics attendent d'un Premier ministre et de son gouvernement que des réponses soient apportées à leurs revendications et exigences de justice sociale.